

# Procès-verbal de l'Assemblée Générale

Vendredi 3 mai 2024 à 18h30

Restaurant du Jura - Comme chez Eux, Bassecourt

## Personnes présentes :

Barbosa de Menezes Pammila (AMF), Berberat Thaïs (AMF), Bernard Florine (Comptable/RH), Bernardo Da Silva Luciana (AMF), Bersier Véronique (AMF), Beuchat Nawal (AMF), Blaser Aurélie (Secrétaire + Parent), Blaser Cédric (Parent), Boillat Céline (AMF), Boillat Juliane (AMF), Bregnard Elizabeth (AMF), Broquet Loubna (AMF), Brügger Danielle (Membre soutien), Charmillot Tschann Françoise (AMF), Chételat Manuela, (AMF), Choffat Camille (AMF), Crausaz Geneviève (AMF), De Almeida Fiahlo Janaïna (AMF), Dobler Loïc (Président), Domon Corinne (AMF), Esteves Benilde (AMF), Friedli Marie (Vice-présidente), Gedda Meier Catherine (Membre soutien), Gerber Céline (Coordinatrice), Gerber Elodie (AMF), Gerber Verena (AMF), Gomes Nogueira Rodrigues Marie-Fernanda (AMF), Hamdi Pacha Soumeiya (AMF), Joliat Fabienne (AMF), Joliat Isabelle (AMF), Kroni Anne (AMF + Comité), Lopez Diana (Secrétaire), Magula Laetitia (AMF), Maillard Yolande (AMF), Maître Nadine (AMF), Mazzarini Pascal (Comité), Medvedeva Gafner Nadejda (AMF), Meyer Magalie (Parent), Meyer Remy (Parent), Müller Adeline (AMF), Nappez Marie-Noëlle (AMF), Rais Nicole (AMF), Rebetez-Pineau Sandra (AMF), Salih Saliha (Parent), Santos Léonore (AMF), Seuret Marie-Thérèse (AMF), Sprunger Sandrine (Comptable/RH), Stadelmann Carole (Directrice), Steullet Lucienne (AMF), Straub Franceline (AMF), Tarchini Irena (Parent), Tarchini Yann (Parent), Tendon-Denime Florence (AMF), Teuscher Jocelyne (Coordinatrice), Tisserand Julie (AMF + Comité), Tobler Julie (AMF), Tschann Christophe (Conjoint AMF), Vitasse Carine (Comité & Parent), Voirol Muriel (AMF), Von Grünigen Sarah (AMF), Wermeille Heidi (AMF).

## Personnes excusées :

Ballaman Patrick (Assidu), Bangerter Hugo (Parent), Barthoulot Nathalie (Ministre), Boillat Ana (AMF), Bolgiani Jean-Daniel (Conjoint AMF), Bonnemain Pascal (Vérificateur des comptes), Bonvallat Régine (Avenir Formation), Bossart Steulet Carmen (Présidente AJMEA), Buschlen Yolande (Membre soutien), Chappuis Pascale (Coordinatrice), Chavanne Séverine (Parent), Comastri Sandrine (AMF), Fleury Iris (AMF), Fuhrmann Valérie (Vérificatrice des comptes), Gnoni Christelle (AMF), Gnoni Franco (Conjoint AMF), Graf Wendy (AMF), Grosjean Marion (Parent), Grosjean Michael (Parent), Hugi Leslie (Parent), Humair Charlotte (Parent), Humair Quentin (Parent), Humair-Monnier Alison (Parent), Monnier Lionel (Parent), Jemmely Romain (Vérificateur des comptes), Kornmayer Monika (Comité), Marquis Joëlle (AMF), Migliano Rosella (Coordinatrice), Oberli Claudine (AMF), Pelletier Vincent (Vérificateur des comptes), Philippe Cécile (AMF), Puglisi Jessica (Parent), Santschi May (AMF), Schaffner Cloé (AMF), Schaffter Morgane (Parent), Theurillat Nathalie (Coordinatrice), Vallat Joël (Comité), Wieland Laurence (AMF), Willemin Bénénice (Présidente Commission de l'Enfance)

## **1. Accueil et salutations**

Le Président, Loïc Dobler, ouvre la séance à 18h45. Il remercie chacun-e de sa présence. La liste des excusés étant à disposition pour celui ou celle qui souhaite la consulter. Chacun ayant signé la liste des présences à l'entrée, nous pouvons passer au différents points de l'ordre du jour.

## **2. Désignation des Scrutateurs-trices**

Mesdames Laetitia Magula et Heidi Wermeille sont désignée scrutatrices.

## **3. Approbation du PV de l'AG du 5 mai 2023**

Le procès-verbal n'est pas lu car il a été mis à disposition des membres avant l'AG. Une petite modification est demandée, soit l'ajout de de M. Pascal Mazzarini, représentant de la Commune de Delémont qui était excusé. Le PV a donc été modifié dans ce sens. Aucune autre remarque n'étant parvenue, le PV est donc approuvé.

## **4. Présentation des rapports d'activités 2023 et perspectives 2024**

### **4.1 Rapport de Loïc Dobler, Président**

*Le Comité des CAD s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2023. L'une de ces séances a été entièrement consacrée à la révision du règlement, un travail de grande ampleur mené par un groupe spécifique.*

#### **Baisse du nombre d'heures d'accueil et difficultés de recrutement**

*L'année 2023 a connu une diminution de 11'500 heures d'accueil par rapport à l'année précédente. Cette baisse s'explique en grande partie par les difficultés à recruter de nouvelles accueillantes en milieu familial (AMF).*

*Ce constat met en évidence la nécessité de garantir des conditions plus attractives pour les AMF, notamment en assurant une meilleure stabilité financière. C'est dans cette optique que le nouveau règlement a été élaboré, visant à*

renforcer la reconnaissance et la protection des AMF. Toutefois, le Président rappelle que les moyens financiers de l'État du Jura restent limités, imposant une amélioration progressive et réaliste du statut des AMF.

### **Revalorisation des salaires et gestion des situations complexes**

Malgré un contexte budgétaire contraint, une augmentation salariale de 2.08% a été accordée aux AMF et à l'équipe du Bureau pour compenser la hausse du coût de la vie. Cette mesure, bien que modeste, a été perçue comme une avancée nécessaire et bienvenue.

En parallèle, le Comité et la Direction ont dû gérer plusieurs situations complexes impliquant à la fois des parents et des accueillantes. Ces difficultés, reflet des tensions sociales actuelles, ont été résolues grâce à une approche mêlant écoute, empathie et fermeté lorsque nécessaire.

### **Rencontre avec l'équipe du Bureau et défis à venir**

Une rencontre avec l'équipe administrative des CAD, initialement prévue pour la fin de l'année 2023, s'est finalement tenue en début d'année 2024. Cette réunion a permis :

- Des échanges constructifs sur les conditions de travail
- La mise en place de nouvelles modalités de suivi pour les heures supplémentaires et les vacances

Toutefois, plusieurs défis restent à relever :

- Problème des locaux : besoin d'adapter les infrastructures aux réalités du terrain
- Accueil de la ville de Moutier : anticipation des impacts sur le réseau des CAD
- Charge de travail croissante : nécessité de solliciter des moyens supplémentaires auprès de l'État pour garantir un fonctionnement optimal

À la suite de cette réunion, il a été décidé d'instaurer une rencontre annuelle entre le comité et les collaboratrices du Bureau, afin d'identifier les points à améliorer et les réussites du réseau.

### **Perspective : entrée en vigueur du nouveau règlement**

Un des points majeurs pour l'année 2024 sera la mise en application du nouveau règlement des CAD, qui entrera en vigueur le 1er août 2024. Ce règlement a été conçu pour intégrer l'ensemble des parties prenantes :

- Les enfants et leurs familles
- Les AMF et les coordinatrices
- Les aspects liés aux ressources humaines et à la gestion financière

Après une analyse approfondie, menée avec Carole Stadelmann et Céline Gerber, le Comité a validé le règlement qui a ensuite reçu l'approbation du Service cantonal de l'Action Sociale - SAS.

Le Président salue l'engagement des membres du groupe de travail et souligne l'importance des modifications apportées, dont nous parlera Carole Stadelmann dans son rapport.

### **Remerciements et conclusion**

Avant de céder la parole aux autres intervenantes, le Président exprime sa gratitude envers toutes les personnes impliquées dans le bon fonctionnement des CAD :

- Les membres du comité, pour leur engagement et le temps consacré à l'institution
- Les AMF, pour leur dévouement quotidien auprès des familles jurassiennes et leur professionnalisme
- Les parents, pour la confiance accordée lorsqu'ils confient leurs enfants au réseau des CAD
- L'équipe administrative qui est un rouage essentiel du système, dans son ensemble

Le rapport se termine sur une note positive, soulignant que, malgré les défis et les contraintes, l'ensemble des acteurs du réseau reconnaissent la qualité du travail accompli. Le Président conclut en réaffirmant la mission primordiale jouée par l'association afin de soutenir les familles du Jura.

## **4.2 Rapport de Carole Stadelmann, Directrice**

### **L'après le COVID**

L'année 2023 a été marquée par la reprise des projets mis en attente durant la pandémie, rendant la gestion des priorités complexe. Les efforts se sont concentrés sur :

- L'élaboration de nouvelles procédures internes pour optimiser le travail
- La refonte du règlement des CAD destiné aux parents
- La mise en place d'une double identification pour le logiciel « RPI – Rapport par Internet »
- L'adaptation du contrôle des casiers judiciaires selon la nouvelle réglementation « Vostra »

En parallèle, la directrice a participé à plusieurs groupes de travail sous l'égide de la Commission de l'enfance de l'AJEMA – CEA – portant sur :

- L'amélioration des outils informatiques pour la gestion des places d'accueil
- La collaboration avec le Service de l'Action Sociale pour établir un mémento cantonal
- La recherche de synergies entre institutions d'accueil jurassiennes
- La représentation de l'accueil familial de jour au sein du Conseil stratégique de Pro-Enfance

### **Administration et Coordination**

Durant une partie de l'année, l'équipe du Bureau a travaillé en nombre restreint en l'absence temporaire de Rosella Migliano, coordinatrice, en congé maternité suite à la naissance de son petit Aylan. Nous avons pu compter sur la suppléance spontanée de ses collègues et ainsi maintenir la continuité des services, sans encombre.

Le suivi administratif des 112 accueillantes et 930 enfants a nécessité des efforts conséquents. Une nouvelle employée, Diana Lopez, a été engagée à 40 % pour renforcer le secrétariat. Ayant déjà effectué plusieurs remplacements chez nous, elle a pu rapidement travailler de manière autonome, ce qui a été très appréciable.

### **Formations Continues**

Des formations ont été proposées pour renforcer les compétences du personnel du Bureau :

- Pour les coordinatrices : analyse de pratique, lutte contre la maltraitance, enjeux & défis du travail avec les familles, et certificat à la coordination de l'accueil familial de jour pour les deux nouvelles collaboratrices
- Pour le personnel administratif : perfectionnement en Excel, prise de notes efficaces, management et leadership pour la secrétaire RH
- Une journée d'équipe autour de la confiance et des limites a été organisée avec des chevaux, apportant une belle expérience collective

### **Fonctionnement**

Le nouveau logiciel Kibe-RPI, redouté au départ, s'est révélé être un outil apprécié pour sa gestion simplifiée des horaires et absences en ligne. Les accueillantes se sont bien adaptées à son utilisation et en sont très satisfaites. Le gain de temps et d'efficacité facilite grandement le traitement et le suivi des prestations mensuelles fournies (factures-salaires.)

Quant aux accueils proprement dit, Céline Gerber, coordinatrice responsable, rendra visible dans son rapport ci-après, les actions et préoccupations du réseau.

### **Perspective 2024 – Nouveau règlement**

Un travail approfondi a été réalisé depuis plusieurs mois, visant la refonte de l'ancien règlement à l'attention des parents. Ce nouveau cadre de référence entrera en vigueur le 1er août 2024, harmonisant les pratiques d'accueil et répondant mieux à l'évolution des besoins. Ce document a été validé par le SAS qui nous a apporté son soutien et avec lequel nous avons travaillé en excellente collaboration sur ce projet.

Chaque famille sera informée suffisamment tôt des nouveautés. Une soirée institutionnelle sera également organisée pour présenter aux AMF les principaux changements qui interviendront dans leur activité professionnelle et qui leurs apporteront certaines améliorations, attendues de longues dates 😊

### **Conclusion et Remerciements**

L'accueil familial de jour est de plus en plus reconnu et apprécié. Cependant, le recrutement et la fidélisation des accueillantes restent un enjeu crucial. La directrice souligne la nécessité du soutien des décideurs pour garantir la pérennité et l'évolution du service.

Elle exprime sa gratitude envers les accueillantes, ses collègues du Bureau et le Comité, particulièrement envers le Président Loïc Dobler, pour leur engagement et leur collaboration précieuse.

## **4.3 Rapport de Céline Gerber, Coordinatrice responsable**

### **Effectifs et bilan des accueils en 2023**

En 2023, le réseau a engagé 8 nouvelles AMF pour 13 départs, dont plusieurs retraites après de nombreuses années de service. Ainsi, 112 AMF ont bénéficié d'un contrat avec les CAD au cours de l'année.

Le volume total des heures d'accueil s'élève à 414'320 heures, réparties comme suit :

- 264'197 heures pour le district de Delémont
- 88'860 heures pour la ville de Delémont
- 61'263 heures pour le district des Franches-Montagnes

Au total, 930 contrats ont été ouverts au cours de l'année :

- 600 dans le district de Delémont
- 175 pour la ville de Delémont
- 153 dans les Franches-Montagnes

On constate une baisse du nombre d'heures d'accueil par rapport à 2022, principalement due au fait que les départs d'AMF ont été plus nombreux que les nouvelles embauches. Ce phénomène est une préoccupation majeure pour les CAD.

Les départs d'AMF ont eu un impact direct sur les familles, nécessitant des changements d'AMF lorsque cela était possible ou des solutions de dépannage pour garantir la continuité de l'accueil.

### **Adaptations du réseau**

En 2023, plusieurs tendances ont été observées :

- Les enfants restent plus longtemps chez la même AMF, favorisant une stabilité et une continuité dans leur accueil
- Les accueils partagés entre deux AMF sont fréquents, parfois dans des localités différentes, en raison de la disponibilité limitée
- De nombreuses familles doivent se déplacer en dehors de leur commune pour obtenir une place d'accueil, ce qui peut être contraignant
- Certains villages en expansion voient une augmentation des demandes d'accueil, dépassant parfois la capacité de l'institution à y répondre

L'ensemble de ces facteurs complexifie le travail des coordinatrices, qui doivent faire preuve de flexibilité et d'une excellente connaissance du réseau pour assurer des placements de qualité et sécurisés.

### **Formations pour les AMF et événements divers**

Les formations et événements organisés tout au long de l'année ont permis aux AMF de se former et d'échanger sur leurs expériences.

#### Matinées rencontre

Chaque AMF bénéficie de trois matinées-rencontre annuelles qui ont eu lieu dans l'Atelier des CAD à Delémont et à la garderie des Lutins à Saignelégier. Ces sessions ont favorisé les échanges entre collègues, via :

- Un jeu de l'oie stimulant les discussions et le partage
- Une supervision autour de leur pratique
- La découverte du programme "Tina et Toni", un outil de prévention visant à développer les compétences psychosociales des enfants

Ces rencontres sont très appréciées des AMF qui peuvent échanger autour d'un café avec leur coordinatrice, pendant que les enfants qu'elles accueillent ces matins-là, jouent dans la pièce attenante avec une animatrice.

#### Cours théoriques et pratiques

Formation de base : 11 AMF ont suivi cette formation répartie sur 58 périodes, à raison d'environ une journée par mois. La remise des attestations a eu lieu le 5 décembre à Delémont, en présence des familles, de l'équipe du Bureau, de représentants du Comité et des Autorités cantonales, ainsi que des formateurs. Ce moment, important pour la valorisation du travail de nos AMF, s'est terminé autour d'un apéritif convivial.

Formation continue : toutes les autres AMF ont bénéficié de 12 périodes en 2023, sur les thématiques suivantes :

- "Les mécanismes de frustration liés aux émotions", animé par Carine Vitasse
- "Déjouer les stéréotypes de genre par le jeu", présenté par Céline Blaser

Formation à la révision des premiers secours pour les petits-enfants : une journée, animée par Martine Cuttat, à laquelle la majorité des AMF ont participé.

L'organisation de ces formations est gérée en collaboration avec AVF (Avenir Formation) et Régine Bonvallat, dont le travail et l'excellente collaboration sont salués.

#### Soirées à thème

Après trois ans d'interruption due au COVID, les soirées à thème ont repris en mars et en octobre 2023 au Centre Saint-François à Delémont. Elles sont destinées à tous les membres – Parents, AMF, Membres soutien. 2 rencontres ont eu lieu :

- "La Sophrologie", animée par Cécile Prêtre
- "Comment parler de la mort avec les enfants" avec les responsables de l'association UNivers de Soie

## Fête de Saint-Nicolas

Le 6 décembre 2023, la fête de Saint-Nicolas a réuni 104 enfants et 80 adultes à la halle polyvalente de Glovelier. Cette rencontre est un énorme succès à chaque édition 😊

Elle est agrémenté d'animations organisées par le personnel des CAD : dessin, espace de mouvement, contes ...pour faire patienter tous les bambins jusqu'à la rencontre de St-Nicolas. Chaque enfant inscrit reçoit un sachet de friandises et un petit pain fait maison.

Cet après-midi festif, marqué de rires et d'odeurs de mandarines, s'est clôturé par un goûter gourmand. Encore un grand merci aux pâtisseries qui apportent toujours de quoi garnir généreusement le buffet !

## **Conclusion**

L'année 2023 a été bien remplie et marquée par de nombreux défis, notamment le manque d'AMF et l'augmentation des besoins d'accueil. Malgré cela, le réseau est resté suffisamment stable pour permettre de répondre à la majorité des demandes.

L'engagement des coordinatrices et des AMF est salué, leur travail demandant une grande capacité d'adaptation et de flexibilité au quotidien.

## **5. Comptes 2023**

Les comptes 2023 étaient accessibles aux membres sur le site internet de l'association ainsi, Sandrine Sprunger, secrétaire-comptable, n'en fait pas lecture. Toutefois, elle précise que les CAD ont fait l'objet d'un contrôle AVS qui s'est très bien passé. Le contrôleur AVS a constaté que les comptes étaient très bien tenus ce qui lui permettra d'octroyer un plus long délai avant la prochaine vérification.

Mme Sprunger informe l'Assemblée qu'elle se tient à disposition pour répondre aux questions. Les comptes n'ayant fait l'objet d'aucun commentaire, ni question écrite et aucun membre ne demandant la parole, Mme Sprunger termine donc son intervention en remerciant les personnes présentes pour leur attention.

## **6. Adoption du rapport des Vérificateurs des comptes**

Le rapport des comptes était disponible en ligne et le Président n'en fait plus la lecture. Loïc Dobler souligne que la vérification des comptes est toujours effectuée par des personnes représentant les Communes. Il remercie donc Mme Fuhrimann Valérie de la Commune du Val Terbi et M. Pelletier Vincent des Breuleux, qui ont accompli cette tâche. N'ayant reçu aucune remarques ou question, l'approbation de leur rapport est passé au vote et accepté à l'unanimité.

## **7. Décharge au Comité et à l'Administration**

Les comptes 2023 sont acceptés à l'unanimité par les membres présents. Décharge est donc donnée, par un levé de mains, à la Direction, au Comité et aux Secrétaires-comptables.

## **8. Budget 2024**

Le budget 2024 était également accessible aux membres sur le site internet des CAD. Aucune question écrite n'est parvenue au Comité.

A titre informatif, le Président rappelle la particularité du décalage existant. En effet, nous votons actuellement le budget 2024 alors que l'année est déjà en partie écoulée et que la validation du budget 2025 par les membres du Comité va bientôt débiter ! Ceci s'explique par une procédure stricte qui demande l'intervention de nombreux partenaires, soit une première approbation est nécessaire de la part de la Commune siège, Delémont, puis par le Service cantonal de l'action Sociale, avant d'être présenté à l'Assemblée générale.

Aucun membre ne demande la parole, le budget est donc accepté à l'unanimité par un levé de main.

## **9. Election de deux vérificateurs suppléants**

Dès 2024, Mme Laurence Cortat (Commune de Delémont) ainsi que M. Romain Jemmely (Commune des Enfers) sont nommés au poste de vérificateurs suppléants. Ils seront titulaires pour la période 2027 à 2030. Pour rappel, les titulaires actuels sont M. Jodry (Commune de Saignelégier) et M. Pascal Bonnemain (Commune de Courrendlin). Loïc Dobler remercie chaque vérificateur pour sa disponibilité car cette tâche est accomplie en plus de leur travail habituel.

## **10. Changements au Comité :**

### **a) Démission**

Le Comité se sépare avec regret de M. Joël Vallat (représentant de la Commune de Saignelégier) et Mme Ginette Rais (représentante des AMF pour les Franches-Montagnes) qui a quitté les CAD il y a quelques mois et dont le poste est resté inoccupé depuis.

## b) Election de deux nouveaux membres

Les 2 membres sortant provenant des Franches-Montagnes, le Comité avait à cœur de les remplacer par 2 nouvelles personnes du même district. Ainsi, le Président a le plaisir de présenter à l'assemblée, Mme Monika Kornmayer, Conseillère communale à Saignelégier et Mme Julie Tisserand, AMF aux Breuleux. Loïc Dobler leur souhaite la bienvenue et les remercie d'avance pour leur engagement dans cette fonction.

## 11. Divers

### Naissances :

Nous avons le plaisir de saluer deux heureux évènements chez nos AMF : Cyril (fils de Julie Tisserand, né en mai) et Arbër (fils de Miranda Idrizaj, né en décembre) qui sont venus agrandir la grande famille des CAD ☺

Sincères félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux de bonheur.

### Jubilaires 2023 : Sont chaleureusement félicitées :

- **Pour 10 ans de Service :** Bersier Véronique (AMF), Esteves Benilde (AMF), Maillard Yolande (AMF), Philippe Cécile (AMF, excusée) et Céline Gerber (Coordinatrice responsable)
- **Pour 20 ans de Service :** Fleury Iris (AMF), malheureusement absente ce soir.

Leur engagement sans faille pour les enfants, tout au long de leurs beaux parcours professionnels, est souligné. Une petite attention est remise au jubilaire présentes sous les applaudissements Les absentes recevront prochainement la visite de leur responsable ☺

### Autres félicitations :

Mesdames Rosella Migliano et Pascale Chapuis, malheureusement toutes deux excusées de dernières minutes pour cause de maladie, sont également félicitées pour la réussite de leur Certificat en « Coordination de d'accueil familial de jour » obtenu à la HETS de Lausanne. A l'occasion de leur examen final, elles ont présenté chacune un projet en lien avec le soutien et l'accompagnement des AMF à l'aide de nouveaux outils:

- Pascale « *Visites spécifiques - Favoriser l'accompagnement des AMF* »
- Rosella « *Création d'un canevas d'évaluation - Soutien des AMF lors de situations problématiques* »

Leurs travaux seront prochainement utilisés et mise en pratique au sein de l'institution.

Le Président lève la séance à 19h40 et convie chacun-e à prendre l'apéritif, offert par l'association. Les personnes inscrites poursuivront ensuite la soirée autour d'un repas.

La Directrice donne encore quelques infos concernant l'organisation de l'apéritif et du souper mais invite tout d'abord les jubilaires à se réunir pour une photo souvenir. Elle souhaite une excellente fin de soirée à chacun-e et remercie pour leur écoute et leur présence.

**Rédaction du PV : Aurélie Blaser & Carole Stadelmann**